

PROGRAMME DE FORMATION



AGENT DE SÉCURITÉ CYNOPHILE

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES - MAC

**Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC).
Carte professionnelle « Agent cynophile » Arrêté du 27 février 2017**

Objectifs :

Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC).
Carte professionnelle « Agent cynophile » Arrêté du 27 février 2017

Durée : Minimum 52 heures (dont : 13 heures sur le risque attentatoire et 7 heures de MAC SST)

Dates : / / au / /

Responsable pédagogique : Armando HEMBERT

Nombres de participants : Nombres de stagiaires minima de 4 et maxima de 12 candidats.

Tarifs : 780€00 pour 52 heures de formation

Accessibilités aux personnes en situation de handicap : Veuillez contacter le centre de formation pour connaître les possibilités d'adaptation.

Public concerné : Tous les titulaires d'une carte professionnelle de conducteur de chien « Agent Cynophile »



**Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC).
Carte professionnelle « Agent cynophile » Arrêté du 27 février 2017**



Délais d'accès : Ce stage devra être fait dans les 24 mois avant la date de fin de validité de la carte professionnelle

Avant le stage, il y aura une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (dix questions à réponse courte).

Cas de dispense :

Si vous êtes titulaire d'une formation sauveteur secouriste du travail (SST) valide au moment du stage, vous pouvez être dispensée, à votre demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours » (donc -7h de formation, soit un total de 24h).

Si vous avez déjà suivi ce recyclage, dans un délai de 24 mois avant l'échéance de validité de votre carte professionnelle, vous pouvez être dispensée, à votre demande, du suivi de ce recyclage.

Méthode mobilisés : Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation. Support PowerPoint, vidéos, ordinateurs, support de cours papier.

Modalités évaluation : à l'issue de la formation, sera sanctionnée par une attestation de formation pour chaque stagiaire suivant la réglementation du CNAPS.

Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC).
Carte professionnelle « Agent cynophile » Arrêté du 27 février 2017

DESCRIPTION DU POSTE

L'**AGENT DE SÉCURITÉ CYNOPHILE** est un agent de sécurité qui doit s'attacher à constituer une véritable équipe « Homme / Chien » sachant optimiser les qualités acquises et naturelles du chien. Le chien est l'auxiliaire du conducteur de chien dans l'exercice de sa mission.



MISSIONS

L'activité consiste à assurer la protection des biens et/ou des personnes sur un secteur géographique déterminé en application des consignes écrites transmises par l'employeur et en utilisant les qualités combinées du conducteur et du chien.

ACTIVITÉS DE BASE : rondes de surveillance, contrôle et surveillance de sites et périmètres déterminés tels que parkings, entrepôts, chapiteaux et toutes autres zones dont il a la garde.

INTERVENTION à la demande de personnel autorisé ou sur des alarmes pour effectuer une levée de doute.

PRÉVENIR OU FAIRE PRÉVENIR les services compétents et / ou les personnes désignées pour faire cesser le trouble concerné.

DÉTECTION DE LA PRÉSENCE d'une personne, objets, produits pouvant porter un préjudice à la sécurité des biens et des personnes.

Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC).

Carte professionnelle « Agent cynophile » Arrêté du 27 février 2017

MODULES	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES généraux	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE
Gestes élémentaires de premiers secours	Intervenir face à une situation d'accident	Savoir : - Situer le cadre juridique de son intervention ; - Réaliser une protection adaptée ; - Examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie ; - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'établissement ; - Secourir une victime de manière appropriée.	7 heures
Module juridique	Maîtriser la législation propre à l'activité cynophile	Connaître : - les dispositions du code de la sécurité intérieure relatives à l'activité de surveillance et de gardiennage avec l'usage d'un chien ; - la réglementation relative aux formalités d'identification et d'usage dans l'exercice de l'activité de surveillance et de gardiennage ; - La définition du chien comme arme par destination ; - les conditions et les limites de la légitime défense avec un chien.	7 heures
Connaissance générale du chien.	Connaître le contenu des dispositions du code rural et de la pêche maritime relatives aux Conditions de détention et d'entretien des chiens	Connaître : - l'hygiène, l'habitat et l'entretien du chien ; - les principales maladies ; - la vaccination. Maîtriser : - L'alimentation ; - L'hygiène corporelle ; - Le pansage ; - Les soins périodiques ; - Le protocole de vaccination ; - L'hygiène de l'habitat ; - le lieu de vie ; - L'hygiène et la réglementation dans les transports. Urgences cynophiles : coup de chaleur, torsion d'estomac, saignements, etc. - Les gestes de premiers secours.	4 heures
Obéissance et sociabilité	Acquisition des techniques d'obéissance, d'adaptabilité du chien envers son environnement (sociabilité), de maintien à un niveau opérationnel des qualités physiques et techniques du binôme maître-chien ;	Maîtriser : - Les techniques d'obéissance ; - L'adaptabilité du chien envers son environnement ; - les techniques du binôme maître-chien Savoir effectuer : - Une suite au pied en laisse, et en laisse muselée ; - Un maintien en position couché/assis ; - Un rappel (dans un terrain ou bâtiment clos, chien en liberté) ; - Faire franchir à son chien des obstacles bas ; - Faire évoluer sous contrôle son chien dans différents environnements (bâtiments, escaliers, etc.) ; - Contrôler son chien durant des exercices pratiques de sociabilité de jour en présence du public et d'un de ses congénères (sociabilité, obéissance, maîtrise et contrôle du chien en tous lieux).	7 heures dont 6 heures de mise en pratique
Maîtrise du chien dans le cadre de	Maîtriser : - l'opportunité d'une défense avec ou sans	Maîtriser son chien lors d'action mordante :	

Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC).

Carte professionnelle « Agent cynophile » Arrêté du 27 février 2017

<p>La légitime défense</p>	<p>Muselière en fonction de la situation donnée ; - faire intervenir le chien avec ou sans muselière (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense ; - maîtriser son chien lors d'une action mordante.</p>	<p>- Le mordant au costume ; - La défense du maître, frappe muselée ; - La cessation et vigilance ; - Le déconditionnement au mordant ; - Prendre rapidement une décision sur le choix de l'opportunité d'une défense du maître avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée dans le cadre de la légitime défense ; Faire intervenir son chien en frappe muselée (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense ; Faire intervenir son chien démuselé (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense et le faire cesser immédiatement et en reprendre le contrôle lors d'une situation de mordant de brève durée.</p>	<p>7 heures dont 6 heures de mise en pratique</p>
<p>Détection de personnes et objets pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et personnes</p>	<p>Maîtriser l'utilisation de manière optimale les qualités naturelles du chien (détection olfactive, aérienne, au sol et souterraine visuelle et auditive, pistage). Observer et interpréter les réactions du chien durant un cheminement de sa ronde. Maîtriser le chien dans le cadre de la détection et recherche.</p>	<p>Être capable d'organiser et de dérouler sa ronde en sachant utiliser son matériel canin, constater des anomalies, objets, produits pouvant porter un préjudice à la sécurité des biens et des personnes. Mettre en œuvre les compétences nécessaires pour une bonne observation et interprétation des réactions et attitudes de son chien durant sa recherche et lors de la détection de personnes, objets, produits pouvant porter un préjudice à la sécurité des biens et des personnes. Mettre en avant les connaissances nécessaires au développement des aptitudes sensorielles naturelles de son chien de jour et de nuit détection olfactive, visuelle et auditive. Mettre en œuvre la gestion et l'utilisation de son chien durant une ronde.</p>	<p>7 heures dont 6 heures de mise en pratique</p>
<p>Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes (13 heures)</p>	<p>Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes</p>	<p>Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme : - Définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'Etat) ; - Les différents types de terrorisme (Vigipirate) ; - Historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques) ; - méthodologie du terrorisme ; - Motivation du terrorisme ; Connaître les différents modes opératoires traditionnels : - Attentats aveugles ; - Attentats suicides ; - Prises d'otages et exécution ; - Attaques avec armes de guerre ; Connaître les différentes menaces terroristes émergentes : - La menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives (NRBC-E) ; - La menace informatique.</p>	<p>1 heure 30 minutes</p>
	<p>Connaître les niveaux de risque associés</p>	<p>Comprendre le niveau de risque en France - rappel : Vigipirate/l'état d'urgence/l'état de guerre. Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi : - Processus de raisonnement ; - Sites sensibles, population ciblée.</p>	<p>1 heure</p>

Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC).

Carte professionnelle « Agent cynophile » Arrêté du 27 février 2017

	Connaître les différents matériels terroristes	<p>Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.), présentation d'une arme factice, - Les différents explosifs (solide, liquide, vrac) ; - Les engins explosifs improvisés (EEI), schéma de montage, déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture explosif) ; - Sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel. 	1 heure
	Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes	<p>Savoir cultiver son comportement Savoir combattre les habitudes et les routines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être attentif, vigilant et dissuasif ; - Respecter les procédures ; <p>Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme</p>	1 heure
	Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes	<p>Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects Reconnaître les comportements suspects (le profiling)</p> <p>Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent)</p> <p>Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations</p>	1 heure
	Savoir entretenir sa culture de la sécurité	<p>Savoir utiliser le retour d'expériences Savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité Savoir s'informer</p>	30 minutes
	Se protéger soi-même	<p>Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actes réflexes ; - Courir, se cacher, combattre en dernier recours, démonstrations, mesures de mise en sécurité immédiate, pratique. 	2 heures 30 minutes dont 1 heure 30 minutes de mise en pratique
	Protéger	<p>Savoir protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité</p>	
	Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention	<p>Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes) ; - Témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance). - Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace 	2 heures dont 1 heure de mise en pratique

Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC).

Carte professionnelle « Agent cynophile » Arrêté du 27 février 2017

	Faciliter l'intervention des forces de l'ordre	<p>Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attitudes et comportements ; - À l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur ; - Connaître les missions du centre opérationnel de police (COP). - Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes ; - Être un citoyen sensibilisé. 	
	Sécuriser une zone	<p>Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'urgence et post-attentat ; - Contrôle des accès ; - Attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé ; - Prendre en considération le risque de surattentat. 	
	Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les blessures par balles (notions : pneumothorax, hémorragies) ; - Les blessures par explosions (notions : blast et projectiles). 	30 minutes
	Notions de secourisme « tactique »	<p>Comment agir face à des blessés à la suite de plaies par balle(s) ou blessures à la suite d'explosion(s).</p> <p>Présentations visuelles : pansement compressif, combat gaze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation.</p> <p>Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable ; - Réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée. 	1 heure 30 minutes dont 1 heure de mise en pratique
	Alerter les secours	<p>Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours</p>	30 minutes

**Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC).
Carte professionnelle « Agent cynophile » Arrêté du 27 février 2017**

INFORMATION

Le module relatif à la prévention des risques terroristes (13 heures) doit également être suivi.

Le stage s'effectue dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle.

La personne titulaire d'un diplôme « sauveteur secourisme du travail » (SST) valide au moment du stage est dispensée, à sa demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ».

Le stagiaire ayant déjà suivi, dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de sa carte professionnelle, un module mentionné dans le découpage ci-dessus, dans le cadre d'un autre stage mentionné à l'arrêté du 27 février 2017, est dispensée de suivre ce module, **à sa demande.**

Les modules pratiques du stage doivent être effectués **avec chaque chien** dont le numéro d'immatriculation est inscrit sur la carte professionnelle renouvelée.



**Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC).
Carte professionnelle « Agent cynophile » Arrêté du 27 février 2017**

FRANCE INSTRUCTION CYNOPHILE

**Siège social : 279 chemin du Deuxième Banc – 62340 Guînes
Centre de formation : 869 bis chemin de Premier Banc – 62340 Guînes**

**CENTRE DÉCLARÉ EN PRÉFECTURE DES HAUTS DE FRANCE :
32 62 02 815 62**

**AUTORISATION D'EXERCER DU CNAPS :
FOR-062-2028-01-24-20220844893**

**MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES :
SELON ARRÊTÉ DU 27 FÉVRIER 2017**

**QUALIANOR CERTIFICATION :
Certificat N° 326 SP Ind 0**

ORGANISME DE FORMATION

